

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE JURA TOURISME, 11 juin 2025 à la « Clinique Le Noirmont » au Noirmont

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et salutations
2. Paroles de bienvenue de Monsieur Gabriel Martinoli, maire du Noirmont
3. Désignation des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2024
5. Rapport du Président
6. Rapport du Directeur
7. Comptes 2024 et rapport des vérificateurs
8. Décharge aux administrateurs
9. Budget 2025
10. Modifications des statuts
11. Nominations au comité de Jura Tourisme
12. Allocution de Monsieur Stéphane Theurillat, Ministre de l'économie et de la santé
13. Divers

Personnes présentes : 78

Personnes excusées : 195

Personnes ayant le droit de vote : 56

---

### 1. Ouverture et salutations

Le Président ouvre la séance avec un grand plaisir, heureux de se retrouver aux Franches-Montagnes. Un paradis sans limite pour la mobilité douce qui séduit chaque année des milliers de visiteurs avec l'étang de la Gruère, le golf, le Jura Sport and Spa Resort, le Centre Nature, le Parc Naturel du Doubs et la brasserie des Franches-Montagnes connue loin au-delà des frontières. La liste n'est bien sûr pas exhaustive mais elle illustre l'attractivité touristique de notre région.

Il souhaite la bienvenue à Monsieur Stéphane Theurillat, Ministre de l'Economie et de la Santé, Monsieur Fabrice Macquat, vice-président du Parlement, Monsieur Alain Crevoiserat contrôleur général des finances, Monsieur Erich Fehr Président de Jura & Trois-Lacs, Monsieur Jérôme Longaretti, Directeur de Jura & Trois-Lacs, Mesdames et Messieurs les députés, les représentants des communes, les membres des associations faïtières et à l'ensemble des invités présents dans la salle.

Conformément aux statuts de l'association, l'ordre du jour a été transmis et publié dans le Journal Officiel du 22 mai dernier.

Il cède la parole à Monsieur Gabriel Martinoli, maire du Noirmont, pour le mot de bienvenue.

## **2. Paroles de bienvenue de Monsieur Gabriel Martinoli, maire du Noirmont**

Monsieur Martinoli souhaite la bienvenue à la « Clinique Le Noirmont » à l'ensemble des invités présents. Le Président et le Directeur de l'établissement vous adressent également leurs salutations.

Il est fier et heureux d'accueillir l'assemblée de Jura Tourisme au Noirmont. La commune est vivante et dynamique, comptant 2'000 habitants et 1'800 emplois, dont 200 au sein de la clinique. Grâce à une santé financière saine, elle peut envisager un avenir prometteur. Le Noirmont bénéficie également d'un carrefour ferroviaire stratégique, reliant Bâle, Bienne et La Chaux-de-Fonds. Avec le projet Arc Express en 2035, la connectivité sera encore renforcée.

Le développement industriel actuel ouvre des perspectives intéressantes pour l'avenir des Franches-Montagnes.

La commune a également de nombreux atouts culturels comme le Festival du Chant du Gros, le carnaval, les musées, le cinéma, et bien d'autres. La véritable force du Noirmont ce sont les femmes et les hommes qui lui donnent son âme, avec une grande hospitalité.

Le Président remercie chaleureusement Monsieur Martinoli pour son message.

---

## **3. Désignation des scrutateurs**

Les scrutateurs suivants sont désignés :

- Madame Geneviève Sahy Wille du premier au cinquième rang
  - Monsieur Alain Perret de la sixième à la dernière rangée
- 

## **4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2024**

Le procès-verbal du 20 juin 2024 est accepté à l'unanimité.

---

## **5. Rapport du Président**

Il est important d'investir dans notre économie. Le Canton du Jura a enregistré 338'448 nuitées touristiques en 2024, soit une baisse de 12,8 % par rapport à l'année record de 2023. Pour mémoire, l'année 2023 avait été marquée par la Rencontre Mondiale des Amis de la 2CV, un événement qui avait généré à lui seul près de 40'000 nuitées.

La conjoncture actuelle est plus tendue, avec une météo capricieuse et des vacances de Pâques plus tôt que d'ordinaire, ce qui a rendu la situation plus difficile. Toutefois, les chiffres restent supérieurs à ceux d'avant la pandémie de COVID-19.

Nous avons mis en place des lignes directrices pour la période 2022-2026. Nous avons pour objectifs d'augmenter les nuitées, de développer les pôles touristiques prioritaires, de dynamiser le printemps et l'automne et de stimuler la valeur ajoutée du tourisme.

A mi-chemin des lignes directrices, il est important de dresser un premier bilan. L'augmentation des nuitées est considérable sur la durée. En 10 ans, c'est 25% d'augmentation. Malgré un recul, l'année 2024 figure en 4e position des meilleures années touristiques et le niveau se situe toujours largement au-dessus de la période avant COVID.

Après le COVID, nous avons atteint un taux historiquement haut, certainement un nouvel équilibre. Le début d'année 2025 a été compliqué principalement à cause du ralentissement économique. Le tourisme d'affaires en pâtit. A fin avril, nous sommes en léger recul (env. 3%). Dans les pôles prioritaires de développement, Clos du Doubs et Porrentruy affichent de nouveaux records de nuitées en 2024.

Pour ce qui est des saisons du printemps et de l'automne, les campagnes de marketing portent leurs fruits avec une augmentation de 22 % des nuitées au printemps et de 8 % en automne par rapport à l'année de référence 2019.

Enfin, les dépenses des touristes dans la région s'élèvent à 190 millions de francs. Le tourisme comprend par ailleurs 836 emplois EPT dans le canton du Jura.

En 2026, nous serons heureux d'accueillir Moutier dans la famille du tourisme jurassien. Nous nous sommes attelés dès le début de l'année à préparer cette intégration, intégration facilitée tant les collaborations sont déjà nombreuses dans le cadre de la destination touristique Jura & Trois-Lacs. Une rencontre avec les prestataires prévôtois est planifiée en septembre de cette année.

Il est primordial de rester proche des prestataires et de les informer des nouvelles tendances. Par exemple, TalentisLAB propose des formations sur des sujets comme l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Il remercie l'ensemble des membres du comité ainsi que le personnel, les prestataires et les partenaires touristiques pour leur implication.

---

## 6. Rapport du Directeur

Monsieur Lachat indique qu'il a plaisir d'accueillir autant de personnes à l'assemblée de Jura Tourisme aujourd'hui. Pour retracer les activités de Jura Tourisme, il choisit de prendre pour exemple un séjour de touristes zurichois dans la région.

Maria et Karl habitent au bord du lac de Zurich. Profitant d'une belle retraite, ils voyagent régulièrement. Ils sont en quête d'expériences enrichissantes et authentiques et sont sensibles au développement durable. Ils apprécient particulièrement les séjours ressourçants et immersifs (nature, culture, patrimoine), les sports en plein air et la mobilité douce.

Le 25 avril 2024, Maria découvre un article dans le magazine Schweizer Familie. Les week-ends tips constituent une rubrique prisée, offrant chaque semaine de nouvelles inspirations pour le week-end en Suisse. Ce jour-là, l'article parle des Franches-Montagnes. C'est décidé, elle ira ce printemps dans cette région qu'elle ne connaît pas. Ce premier contact a été possible grâce à Jura & Trois-Lacs qui ouvrent des canaux de communication auxquels nous n'aurions pas accès. Elle aurait pu entendre parler du Jura par d'autres biais au travers des actions de J3L : campagnes, relations médias, site web, réseaux sociaux, newsletters, partenariats (Suisse Tourisme, CFF). Le site internet en partenariat également avec Jura et Trois-Lacs a vu une augmentation de 18,8 % de visites, les réseaux sociaux comptent aujourd'hui plus de 30'000 followers sur Facebook et 25'000 sur Instagram.

Maria cherche donc un hébergement pour organiser son week-end. JT accompagne fortement les prestataires dans leur commercialisation en ligne. Il est important de toujours dynamiser ce secteur. En Suisse, 2,6% des nuitées passent directement entre les mains des Ots. Pour JT, c'est 8,4% en 2024. Les activités touristiques connaissent également une grande augmentation avec un chiffre d'affaires de 1,8 million de francs via les plateformes touristiques.



Maria et Karl devaient venir au printemps mais la météo était défavorable. Ils ont annulé 3 jours à l'avance. Nous sommes très dépendants de la météo. Cela a un poids considérable dans nos résultats. En 2024, le printemps et jusqu'à mi-juillet n'a pas été bon. Nos touristes annulent facilement car ils viennent de pas très loin, ou alors ils abrègent leurs séjours. C'est une difficulté auxquels de nombreux prestataires d'hébergements doivent faire face. Il est important de développer des activités d'intérieur. Le récent musée du ski au Boéchet, la venue de la Bible de Moutier-Grandval ou encore l'ouverture récente du musée du CRAC aux Rangiers sont des chances.

Maria et Karl ont heureusement décidé de repousser leur séjour et sont venus pour 4 jours en août. Trois jours avant leur arrivée, ils ont reçu leur Jura-Pass avec des informations sur les restaurants et les activités disponibles ainsi que des cadeaux de bienvenue en partenariat avec « Ô Vergers d'Ajoie » et la "Tête de Moine". En 2025, nous célébrons 10 ans de Jura-Pass.

Maria et Karl ont été parmi les 10'400 personnes ayant participé au projet « Tous en selle » depuis le lancement de ce projet en 2019. Ce projet a reçu en 2021 le prix de l'innovation suisse au tourisme. Une belle aventure menée avec les prestataires et de nombreux soutiens tels que la LORO, le Parc Naturel Régional du Doubs, la Fédération jurassienne d'élevage chevalin et d'autres encore.

Nous avons également réfléchi à une célébration des 10 ans du Jura-Pass. En 2015, nous avons été les premiers à offrir les transports publics gratuits dans le canton. Pour l'année 2025, nous avons voulu mettre en avant la mobilité douce dans le Jura avec le « Le Jura, C'est cadeau ! », en proposant des activités comme le canoë, la trottinette, les balades à cheval.

Maria et Karl sont venus au bureau d'accueil à la recherche de LA randonnée qu'ils recherchaient (au départ de leur hébergement, pour une durée de 2 heures maximum avec retour en bus, si possible ombragée et avec un beau point de vue sur la vallée du Doubs). Les demandes baissent dans nos bureaux d'accueil avec 12'500 contacts en 2024 (-10%). Une baisse régulière de la demande est également observée aussi ailleurs. Parallèlement, la demande est plus spécifique avec une hyperpersonnalisation des besoins. Nous contribuons à créer en plus des bureaux d'accueil différents points de contacts : site web mobile, application Jura-Pass, distribution de brochures dans près de 30 endroits dans le Canton.

En plus des activités qu'ils ont réalisé, nos visiteurs zurichois ont vu sur leur Jura-Pass la campagne spécifique sur « les plus belles terrasses », campagne réalisée en collaboration étroite avec GastroJura. Les campagnes 2024 sur la gastronomie ont généré plus de 50'000 vues sur nos plateformes.

Quelques mois après leur séjour, nous avons envoyé une newsletter en décembre à Maria et Karl. Peut-être reviendront-ils dans le Jura, peut-être pour découvrir "Saint-Ursanne en Lumières", un projet que Talentis LAB a accompagné avec succès parmi plus de 30 projets coachés dans la région.

A travers cet exemple il est ainsi possible de voir ce que Jura Tourisme peut accomplir ensemble avec tous les partenaires pour dynamiser le tourisme dans le Jura.

Au-delà d'actions pour le tourisme individuel, nous accordons beaucoup d'importance au tourisme d'affaires et de groupes. Nous avons révisé nos stratégies et souhaitons dynamiser ce secteur avec la mise en place d'un site internet spécifique pour les groupes, un nouveau flyer, une gestion améliorée des réservations pour les hébergements, une newsletter pour les autocaristes, une collaboration étroite avec Jura & Trois-Lacs et Suisse Tourisme et le soutien à plusieurs manifestations d'envergure.

Monsieur Lachat remercie le personnel de Jura Tourisme pour son engagement sans faille.

## **7. Comptes 2024 et rapport des vérificateurs**

Monsieur Lachat présente les comptes 2024 de Jura Tourisme.

Compte de produits.

- Produits taxe de séjour : plus élevé qu'en 2023 malgré une baisse des nuitées car la taxe de séjour a été augmentée de 2 CHF à 3 CHF pour les campings et les hébergements collectifs ce qui explique le résultat financier favorable dans ce secteur.
- TalentisLAB : toujours difficile d'établir le budget car il est difficile de prévoir le résultat des autres régions. Jura Tourisme gère les finances du TalentisLAB Jura mais également celles des autres régions de la zone J3L qui oeuvrent dans ce projet intercantonal.

Compte de charges.

- Développement de l'offre – produits : il était prévu des développements pour le Circuit Secret de Delémont pour environ 30'000 CHF qui n'ont pas eu lieu.
- Rétrocession de la taxe de séjour : 743'178 CHF (Budget RCJU : 677'000 CHF) dont 148'635 CHF retournent aux communes (à disposition pour mener des projets touristiques).
- Charges de personnel : temporairement sans stagiaire et remplacement différé d'un mois à l'interne pour la gestion des groupes.
- Amortissements : lié au renouvellement des webcams. Une webcam supplémentaire a été installée au Golf des Bois.

Nous bouclons avec un bénéfice de 31'334.46 CHF.

Bilan au 31.12.2025

Actif

- Trésorerie : moins de factures de créanciers ouvertes et donc moins de liquidités.
- Créances résultantes de tiers : notamment SECO pour 100'000.- CHF

PASSIF

- Créanciers – fournisseurs : en 2023, il y avait notamment 105'000.- CHF du SECO pour un projet lié aux Circuits Secrets

Le bilan financier est sain. Nous avons des actifs courants supérieurs aux passifs courants nous n'avons pas de dette.

---

## **8. Décharge aux administrateurs**

Monsieur Alain Crevoiserat, contrôleur général des finances prend la parole. Il indique que le contrôle a eu lieu à fin février 2025 et il remercie Mesdames Hennin et Erard ainsi que Monsieur Lachat pour la bonne tenue de la comptabilité.

En tant qu'organe de révision, un contrôle restreint a été effectué. Il confirme la très bonne tenue de la comptabilité et ne formule pas de recommandation particulière pour la suite. Il recommande ainsi d'accepter les comptes qui ont été présentés.

Monsieur le Président demande si les comptes sont approuvés par l'assemblée.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité sans avis contraire et sans abstention par l'assemblée. Le comité est déchargé de toute responsabilité.

---

## **9. Budget 2025**

Le budget a été adopté par le comité en date du 11 décembre 2024.

Produits :

- 730'000 CHF taxes de séjour : prudence pour l'année prochaine. La baisse du marché suisse va se confirmer selon Suisse Tourisme, BAK Economics et le SECO (faiblesse de la conjoncture et baisse du pouvoir d'achat).
- 385'000 CHF : produits commission et prestations en hausse grâce notamment au projet LPR Cultour et aux partenariats de JT (mandats MICE, billetterie, ...).

Total : 3'141'000 CHF

Charges :

- 385'000 CHF développement de l'offre-produit : on retrouve l'impact cette fois-ci dans les charges du projet LPR CulTour et du nouveau projet « Le Jura, c'est cadeau ! ».
- 174'000 CHF marketing : beaucoup de coupes budgétaires pour réduire le déficit annuel (publications à digitaliser, Best Tourism Village, Saint-Ursanne en Lumières, frais de traductions, absence de budget communication pour les circuits secrets, démission des Grands sites du Goût, réduction de la présence dans les manifestations)
- Taxes de séjour : Le budget RCJU est à 680'000.- CHF et celui de Jura Tourisme à 730'000.- CHF donc nous aurons peut-être une bonne surprise.

Déficit de 40'000 CHF prévu pour cette année.

Jura Tourisme travaille déjà sur son budget 2026 (notamment en fonction de l'arrivée de Moutier) pour répondre à ses enjeux financiers notamment par l'évolution de ses prestations.

Le président indique qu'il faut jongler avec les chiffres et qu'il est difficile de supprimer des prestations. Nous espérons y arriver et faisons au mieux avec le Service de l'Economie et de l'emploi afin d'être soutenus pour la suite des activités.

Pas de question de l'assemblée au sujet du budget pour l'année 2025.

---

## **10. Modifications des statuts**

Le président présente les statuts et demande s'il y a des questions d'ordre général sur les statuts.

Chaque article va être repris un par un.

Article 4 :



<sup>3</sup> La qualité de membre s'acquiert dès l'admission de la candidature par le comité par la direction.

*Commentaire : dans la pratique, c'est actuellement la direction qui accepte les nouveaux membres tout en faisant une information de l'évolution des membres (admission et démissions) à chaque comité. Cette pratique permet surtout d'être plus réactif pour l'intégration de nouveaux membres dans les différentes actions de Jura Tourisme (ex : présence sur le site internet).*

<sup>4</sup> Exclusion d'un membre:

Le comité de Jura Tourisme peut exclure un membre de l'association si celui-ci enfreint gravement les statuts ou s'il ne satisfait pas à ses obligations financières.

Le changement est accepté sans remarque par l'assemblée à l'unanimité.

#### Article 11 :

##### Attributions

**Art. 11** <sup>1</sup> Le comité a toutes les attributions qui ne sont pas expressément réservées à l'assemblée générale.

<sup>2</sup> Il a notamment les attributions suivantes :

- a) admission et exclusion des membres de Jura Tourisme;  
*Commentaire : Conséquence de la modification de l'Art. 4 al. 3*
- b) préparation et convocation des assemblées générales dont il fixe l'ordre du jour et exécute les décisions;
- c) élaboration de la politique du tourisme dans le cadre des lignes directrices du Gouvernement et préparation du programme d'activités (dont il vérifie la réalisation);
- d) adoption du budget (dont il contrôle le respect);
- e) nomination du vice-président, du secrétaire, du directeur et - sur proposition de ce dernier - du personnel de Jura Tourisme;
- f) établissement du cahier des tâches du directeur;
- g) le cas échéant, création de groupes de travail dont il arrête le cahier des tâches; gestion des affaires courantes, orientation et contrôle du travail du directeur.

Le changement est accepté sans remarque par l'assemblée à l'unanimité.

#### Article 10 :

##### Comité

**Art. 10** Le comité compte quinze membres au maximum, dont le président de Jura Tourisme. Les membres du comité sont choisis ou proposés en fonction de leurs expertises en matière touristique.

a) l'Etat a droit à trois représentants au moins désignés par le Gouvernement dont le président ;

b) les communes ont droit à quatre représentants, dont un au minimum par district un représentant par district;

*Commentaire : Avec l'arrivée de Moutier dans le Canton du Jura, la nouvelle formulation assure une représentation de Moutier au comité tout en pouvant naturellement évoluer en fonction des éventuelles évolutions de la définition des districts à l'avenir.*

c) les autres membres du comité doivent être représentatifs des avoir une expérience des milieux touristiques, et sont nommés par l'Assemblée générale.

*Commentaire : La notion d'expérience correspond davantage à l'esprit de l'Art.10. Elle est préférée à la notion de représentativité qui peut sous-entendre la représentation de groupements ou domaines touristiques, ce qui n'est pas le cas.*

<sup>2</sup> Le ministre de l'Economie et de la Coopération en charge du tourisme est invité aux séances du comité.

*Commentaire : La nouvelle formulation, plus neutre, permet de s'affranchir de la définition et de l'appellation des Département du Gouvernement.*

<sup>3</sup> En fonction des objets portés à l'ordre du jour, le comité peut inviter d'autres personnes avec voix consultatives

Alinéa b, le président précise que les communes ont droit à un représentant par district et cela permet de ne pas changer les statuts avec l'intégration du district de Moutier.

Monsieur le Ministre Theurillat demande s'il est possible d'ajouter à alinéa b, un représentant par district mais un minimum de 4 représentants.

Le président précise alinéa b, les communes ont droit à un représentant par district au minimum, soit 4 représentants. Il ajoute qu'actuellement chaque district a automatiquement un représentant via les syndicats.

Pour l'article 10 alinéa b, l'assemblée retient à l'unanimité la formule suivante :

b) les communes ont droit à un représentant par district mais au minimum 4 représentants ;

Les autres alinéas sont approuvés tels que proposés.

Article 15 :

Finances

**Art. 15** Les ressources de l'association sont :

- a) les cotisations;
- b) les subventions de l'Etat et autres collectivités publiques;
- c) ~~une quote-part du produit de la taxe cantonale de séjour, conformément aux dispositions légales;~~
- Commentaire : En vertu la révision de la loi sur le tourisme du 22 juin 2022, une quote-part du produit de la taxe de séjour n'est plus attribuée directement à Jura Tourisme.*
- d) les contributions des milieux économiques et touristiques;
- e) le produit net des activités de Jura Tourisme;
- f) les dons, legs ou autres attributions à titre gratuit.

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée constitutive du 18 septembre 1990; les dernières modifications ont été acceptées par l'assemblée générale du ~~40 juin 2015~~ 11 juin 2025 et approuvées par le Gouvernement jurassien.

*Commentaire : la nouvelle mouture des statuts sera transmise pour approbation au Gouvernement après les décisions de l'Assemblée.*

La suppression de l'alinéa c est acceptée à l'unanimité et sans remarque par l'assemblée.

Le président demande la validation à l'assemblée du changement de dates des dernières modifications.

Le changement de date est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

---

## 11. Nominations au comité de Jura Tourisme

Le président présente les propositions de changement au sein du comité.

- Remplacement d'Eric Gigandet par Sara Urrutia pour représenter le SIRAC et les communes du district de Porrentruy
- Nomination de Valentin Zuber pour représenter le futur district de Moutier
- Nomination de Claude Schlüchter à titre individuel

Les changements au sein de comité de Jura Tourisme sont validés à l'unanimité par l'assemblée.

## **12. Allocution de Monsieur Stéphane Theurillat, Ministre de l'économie et de la santé**

Le président indique que le directeur et lui ont rencontré le Ministre afin de présenter Jura Tourisme et d'échanger sur les difficultés rencontrées. Il est important d'avancer ensemble pour la région. Il passe la parole à Monsieur Theurillat pour son allocution.

Monsieur le Ministre salue l'assistance. Il remercie le Président ainsi que les membres de Jura Tourisme, les députés du Parlement, le Maire de la commune du Noirmont et les invités.

L'assemblée de Jura Tourisme réunit les acteurs du tourisme du canton et le Gouvernement les remercie car il n'est pas toujours facile de travailler avec des facteurs qui ne sont pas maîtrisables comme les conditions météorologiques ou les éléments imprévisibles internationaux que le domaine touristique connaît depuis longtemps.

Le tourisme joue un grand rôle à l'extérieur du canton. Il diffuse la vision du Jura et il est important d'avoir des ambassadeurs. Il y a 1'000 nuitées par jour dans le canton et 800 emplois sont en lien avec ce secteur économique.

Le tourisme se développe en quantité mais aussi en qualité avec la capacité à travailler en réseau. Il y a le développement du tourisme avec des outils tels que le Jura-Pass, « Tous en selle » ou encore « Le Jura, c'est cadeau ».

Le domaine de l'innovation est soutenu avec TalentisLAB et Jura & Trois-Lacs effectue un travail considérable pour faire connaître le canton du Jura à un public plus large.

Le pouvoir d'achat est en baisse, le chômage augmente, les dépenses sont limitées et le tourisme d'affaires dépend de l'économie. Cependant, il faut voir les opportunités. Il faut soutenir le retour à la nature car toujours plus de monde pratique des activités en extérieur.

Les grands événements sont également pourvoyeurs de nuitées et sont importants pour la région. Nous sommes un Etat qui a un rôle de facilitateur et il faut faire les bons choix pour la région. Monsieur le Ministre conclut en souhaitant un bel été à toute l'assemblée.

---

## **13. Divers**

Monsieur Rolf Amstutz remercie Jura Tourisme pour le travail effectué.

Il souhaite informer l'assemblée au sujet de la nouvelle loi sur les auberges. Celle-ci néglige la formation et cela l'inquiète. Il n'y a pas de cours obligatoire ou formation minimale en collaboration avec GastroJura ou la Fondation Rurale Interjurassienne.

Monsieur Maurice Paupe ajoute que dans le cadre de la nouvelle loi, le cours de cafetier est obligatoire pour les établissements soumis à patente mais pas ceux soumis à permis. Idéalement, il faudrait au moins une formation sur l'hygiène mais le canton du Jura n'est pas entré en matière sur ce point.

Madame Emilie Guillaume précise que la différence entre professionnels du tourisme et parahôtellerie est complexe. Par exemple le CCT est nationale et elle est la même quelle que soit la taille de la structure. Il y a un manque de formation et il arrive que des gîtes soient exploités de manière non-professionnelle.

Monsieur Vincent Wermeille prend la parole et relève une bonne collaboration entre Jura Tourisme et le Marché-Concours. Il demande si une collaboration avec Jura Tourisme pour une diffusion du Marché-Concours sur la RTS en 2026 est possible.

Monsieur le directeur indique que l'impact de la télévision est important et que celle-ci est intéressante sur le plan touristique et pour l'image de la région en lien avec le cheval. Comme lors des dernières éditions, il faut discuter pour trouver la meilleure solution.

Le Président remercie le personnel et le comité de Jura Tourisme et plus particulièrement Madame Nathalie Hennin pour son engagement avec 25 ans de service au sein de Jura



**JURA  
TROIS-LACS  
DREI-SEEN-LAND**

Tourisme et qui a organisé ce jour sa dernière assemblée générale cette année avant son départ en retraite l'année prochaine.

L'assemblée est levée à 16h50.

---

Certifié et approuvé